



Documents à consulter pour accueillir un volontaire en SC en 2020-2021, en 1 clic

Liste des documents	Pour quoi ?	Trouver le document sur le site de la Fnogec en cliquant
La note officielle de lancement de la campagne et annexe	<ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du lancement officiel Prendre connaissance des référents par territoires 	ICI
Le processus complet de la campagne	Connaitre l'ensemble des étapes et les dates de réalisation	ici
Le PPT sur l'essentiel du SC pour les établissements	Être informer sur le SC d'une façon synthétique et complète	ici
La fiche procédure-conseils n° 1	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer le projet d'accueil dans le respect des principes fondamentaux et des règles propres de la fédération des Ogec Déposer le projet en ligne 	ici
<ul style="list-style-type: none"> Les fiches missions de l'agrément Fnogec Le référentiel des missions de l'agence de SC 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir concevoir et rédiger un projet S'inspirer d'exemples 	ici
Grille d'auto-évaluation du projet	Vérifier soit même que le projet déposé est conforme : se donner toutes les chances qu'il soit accepté	ici
FAC SIMILE du formulaire à remplir en ligne, volontaire résidant en France	Préparer la saisie pour le remplissage du formulaire en ligne (saisie par séquence impossible)	ICI
Vademecum <u>volontariat international</u>	<ul style="list-style-type: none"> Connaitre les modalités d'accueil d'un volontaire international Déposer le projet sur le formulaire spécifique 	ici
FAC SIMILE du formulaire à remplir en ligne pour l'accueil de <u>volontaire international</u>	Préparer la saisie pour le remplissage du formulaire en ligne (saisie par séquence impossible)	ICI
Lien d'inscription au webinaire du 29/4	Connaitre en 1 heure le rôle de base du tuteur (vol français et international) et les points de vigilance	ICI
Dispositif Devoirs Faits	Connaitre précisément le dispositif, réservé uniquement aux collèges	ici
Le guide du tuteur	S'informer sur le tutorat en détail	ici

Pour toute information, contacter votre fédération référente.